

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE  
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 19 DÉCEMBRE 2011  
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2012

Séance régulière du conseil municipal tenue à la salle municipale le 19 décembre 2011 à 19.45 hres , laquelle séance est l'ajournement de la séance du 5 décembre dernier à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Jean-Claude Charpentier, Sylvain Gagnon, Denis Prescott, Jacques Martial, Guy Corriveau et André Desrochers, sous la présidence de Madame Francine Bergeron, Mairesse,

Hélène Plourde directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Après méditation Madame la mairesse Francine Bergeron ouvre la présente assemblée.

430-12-2011 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par** le conseiller Sylvain Gagnon  
**Appuyé par** le conseiller Jacques Martial  
**Et résolu**

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

CORRESPONDANCE

La directrice générale fait un résumé de la correspondance reçue.

**ADMINISTRATION**

431-12-2011 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

**Il est proposé par** le conseiller Denis Prescott  
**Appuyé par** le conseiller André Desrosiers  
**Et résolu**

**Que** la liste des comptes à payer d'une somme de 85 433.69 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

**Que** la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

**Adoptée à l'unanimité**

432-12-2011 MODIFICATION DE L'ENTENTE SALARIALE 2010-2011-2012

**Il est proposé par** le conseiller Sylvain Gagnon  
**Appuyé par** le conseiller Jean-Claude Charpentier  
**Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville adopte les modifications à l'entente salariale 2010-2011-2012 à la section " « Table des salaires », le tout tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

433-12-2011 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

**Il est proposé par** le conseiller Sylvain Gagnon  
**Appuyé par** le conseiller Jacques Martial  
**Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville accepte la liste des dépenses incompressibles pour l'année 2012 aux postes budgétaires suivant :

Liste des dépenses incompressibles:

NOMS DU POSTE

Rémunération - maire et conseillers  
Rémunération - cadres et personnel de bureau  
Frais de vérification  
Rémunération - élections  
Fourniture - élections  
Gestion du personnel - relations de travail  
Régie des Rentes du Québec  
Assurance-chômage  
Régime québécois d'assurance-parentale  
Fonds de services de santé  
Assurances collectives  
Frais de poste  
Téléphone, télégraphe, télex, télécopieur  
Avis public que la loi nous oblige à publier dans les journaux  
Cotisations et abonnements  
Fonds des registres  
Police

Rémunération - voirie  
Contrat de déneigement  
Éclairage de rues - électricité  
Rémunération - circulation

Rémunération - purification et traitement de l'eau  
Électricité - purification et traitement de l'eau  
Rémunération - réseau de distribution de l'eau  
Contrat - ordures ménagères

Rémunération - urbanisme  
Rem. de taxe par certificat d'évaluateurs  
Rémunération - centre communautaire

Rémunération - patinoires  
Rémunération - parcs et terrains de jeux  
Électricité - parcs et terrains de jeux (loisirs)

Que la mairesse et la directrice générale soit et sont autorisées à effectuer les paiements au moment opportun.

**Adoptée à l'unanimité**

434-12-2011 CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE

Demande de contribution du Centre de prévention du suicide de Lanaudière afin d'intervenir auprès des personnes ou des groupes aux prises avec un problème relié au suicide.

**Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial

**Appuyé par** le conseiller André Desrochers

**Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville accorde une contribution de l'ordre de 200.00 \$.

**Adoptée à l'unanimité.**

435-12-2011 SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES - RÉDUCTION DES HEURES DANS LES BUREAUX DE POSTES

ATTENDU que le service offert par la Société canadienne des postes est indispensable au soutien et au développement de notre communauté ;

ATTENDU que la municipalité de Mandeville est en pleine croissance démographique ;

ATTENDU que pour être efficace et répondre aux besoins de nos citoyens, il y a nécessité de maintenir le niveau de service actuel ;

ATTENDU que nos citoyens de Mandeville apprécient le fait de recevoir leurs lettres et colis en sécurité et professionnellement au bureau de poste plutôt que dans une épicerie ou une pharmacie ;

ATTENDU que tous les canadiens en milieu rural, où qu'ils habitent, ont droit à un service universel complet d'un bureau de poste fédéral ;

**En conséquence,**

**Il est proposé par** le conseiller Jean-Claude Charpentier

**Appuyé par** le conseiller André Desrochers

**Que** la municipalité de Mandeville s'oppose à toute réduction des services de la Société canadienne des postes, y compris les heures d'ouverture à la clientèle.

**Adoptée à l'unanimité**

436-12-2011 ASSURANCES COLLECTIVES

**Il est proposé par** le conseiller André Desrochers

**Appuyé par** le conseiller Sylvain Gagnon

**Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville autorise le renouvellement de nos assurances collectives pour l'année 2012 pour un coût mensuel de 4 566.55 \$ avec Chapdelaine Assurance & Services Financiers Inc.

**Adoptée à l'unanimité**

437-12-2011 RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE SPORTIF ET COMMUNAUTAIRE DE BRANDON

**Il est proposé par** le conseiller Jean-Claude Charpentier  
**Appuyé par** le conseiller Sylvain Gagnon  
**Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville autorise le paiement pour combler le déficit au montant de 19 024.00 \$.

**Adoptée à l'unanimité.**

## VOIRIE

438-12-2011 REMORQUE POUR PELLE-MÉCANIQUE

**Il est proposé par** le conseiller Denis Prescott  
**Appuyé par** le conseiller André Desrochers  
**Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville achète une remorque pour le transport de la pelle-mécanique à René Lippé pour une somme de 14 000.00 plus les taxes.

**Adoptée à l'unanimité.**

## URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

439-12-2011 DÉROGATION MINEURE 2011-0008 - 27, 28<sup>ÈME</sup> AVENUE, MANDEVILLE - LOTS 4 123 380 DU CADASTRE DU QUÉBEC, ZONE F-1

**Il est proposé par** le conseiller Denis Prescott  
**Appuyé par** le conseiller André Desrochers  
**Et résolu**

Que la résolution portant le numéro 420-12-2011 soit et est amendée comme suit :

La demande de M. Dormoy demeurant au 27, 28<sup>ème</sup> avenue, consiste à permettre une marge latérale de 2 mètres au lieu du 8 mètres prescrit sur une marge de recul latérale donnant sur une rue. La marge actuelle de recul latérale donnant sur la rue est de 4.36 mètres au 27, 28<sup>ème</sup> avenue, Mandeville - lots 4 123 380 du Cadastre du Québec, Zone F-1.

**Que** le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter la demande de dérogation mineure pour le rendre conforme.

**Que** la municipalité de Mandeville accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme pour autoriser cette demande de dérogation mineure.

**Adoptée à l'unanimité**

440-12-2011

COMBEQ – FORMATION MICHEL SAVOIE

**Il est proposé par** le conseiller Jean-Claude Charpentier

**Appuyé par** le conseiller Sylvain Gagnon

**Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville autorise Monsieur Michel Savoie, inspecteur en urbanisme à suivre les formations suivantes :

-Le zonage agricole les 26-27 janvier 2012 à La Pêche pour une somme de 450.00 \$ plus les frais de déplacement.

-Insalubrité des bâtiments - module 1 et 2 le 24-25 janvier 2012 à St-Jérôme pour une somme de \$ 450.00 plus les frais de déplacement.

**Adoptée à l'unanimité**

**LOISIRS ET CULTURE**

441-12-2011

KINADAPT

**Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial

**Appuyé par** le conseiller André Desrochers

**Et résolu**

**Que** la municipalité de Mandeville retienne les services de Kidadapt pour le 18 février 2012 pour une somme de 1 200.00 \$ plus les taxes.

**Qu'un** dépôt d'une somme de 360.00 \$ soit émis afin de garantir la date de réservation.

**Adoptée à l'unanimité.**

**VARIA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

442-12-2011

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Il est proposé par** le conseiller Jacques Martial

**Appuyé par** le conseiller André Desrochers

**Et résolu**

Que la présente assemblée soit et est levée à 20hres.

**Adoptée à l'unanimité**

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

## MÉDITATION

\*\*\*\*\*

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 431-12, 434-12-2011, 436-12, 437-12, 438-12, 440-12, 441-12.

---

Hélène Plourde, directrice générale et secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*

---

**Francine Bergeron, mairesse**

---

**Hélène Plourde, directrice générale  
et secrétaire-trésorière**